

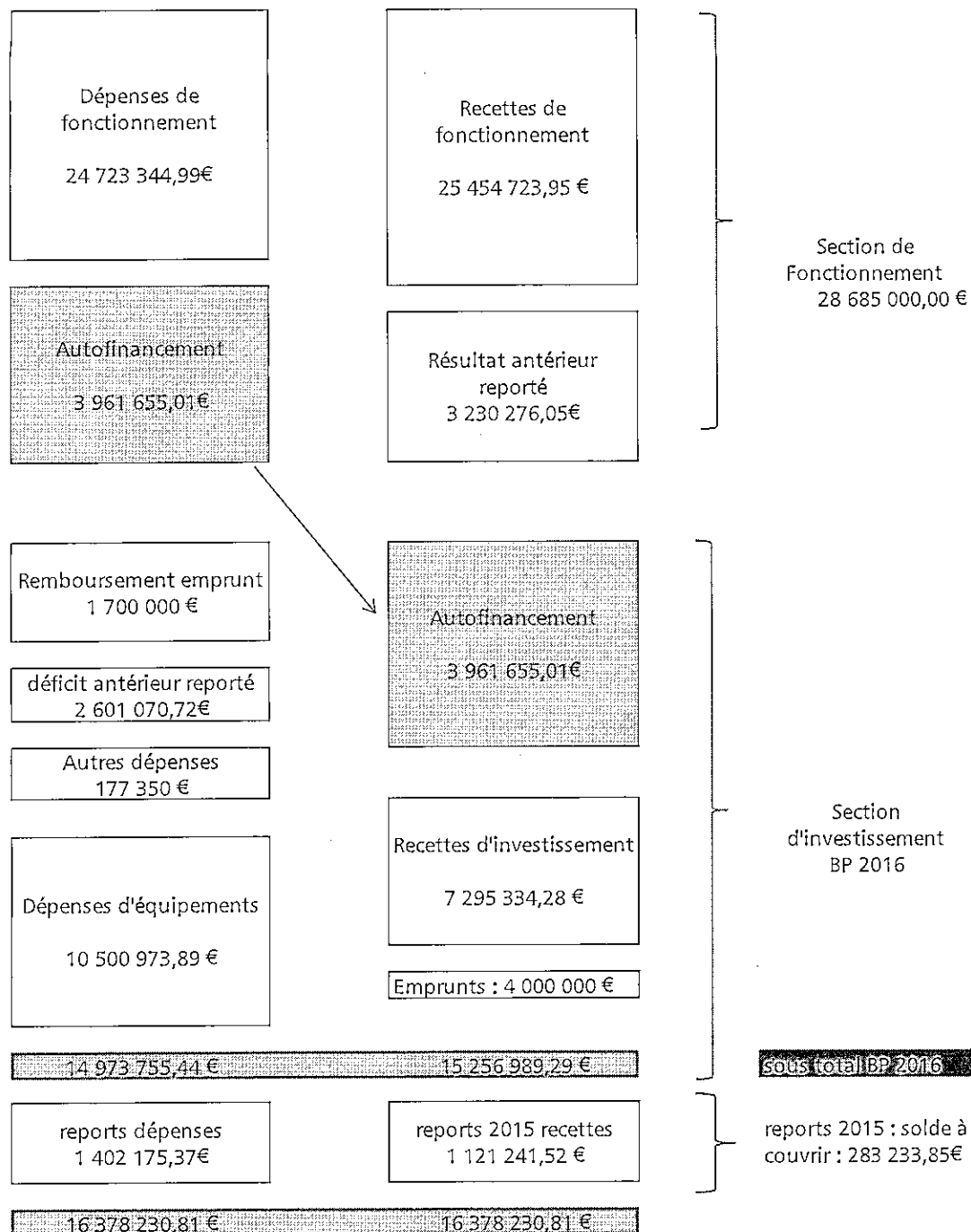
RAPPORT DE PRESENTATION DES BUDGETS 2016 et CA 2015

Suite au débat d'orientation budgétaire du 4 février 2016, le budget primitif 2016 du Grand Cahors et de ses budgets annexes (SPANC, Transports, Immobiliers d'entreprises, Lotissements, Zones d'aménagement, Collecte et Traitement des déchets) est présenté aujourd'hui.

Le budget est constitué d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement qui doivent être équilibrées. Ces sections comportent des opérations réelles (avec mouvement de trésorerie) et des opérations d'ordre (sans mouvement de trésorerie). Le résultat d'exercice dépendra de la réalisation du budget.

Budget Principal du Grand Cahors 2016





Eléments du budget 2016

- Intégration de compétence : contribution au SDIS par prélèvement sur l'Attribution de compensation (CLECT mars 2016)
- Modification du versement de la subvention versée à l'EPIC REC (suite révision du transfert de compétence CLETC de février 2016)

1- La section de fonctionnement : 28 685 000 €

LES RECETTES

Produits des services (chapitre 70) : 3 817 374 €

- Ajustement des recettes de mise à disposition de services (CC de décembre 2015) + 200 000 € par rapport au réalisé 2015 et 40 000 € de refacturation des augmentations d'indice des services mutualisés à la ville de Cahors)
- Ajustement des recettes de Divonéo au réalisé 2015.
- Ajustement des recettes suite à la fermeture du restaurant administratif : -60 000€ (mais moins de dépenses aussi + réorganisation du service UPC)

Fiscalité (chapitre 73) : 14 997 204 €

Globalement, sans augmentation de taux, le produit de fiscalité devrait être relativement stable. Les bases prévisionnelles ne sont pas encore notifiées :

- Evolution estimée des bases CFE – 2.39 % soit un produit attendu de 4 522 k€,
- Évolution estimée des bases TH + 1,70 % soit un produit attendu de 4 902 k€.

ANNEE 2015				Prévision 2016		
Bases	Taux	prévu	perçu	Bases	Taux	prévu
58 558 000	8,08%	4 731 486	4 820 407	60 675 000	8,08%	4 902 540
47 535 573				49 992 000		
444 600	7,49%	33 301	33 562	455 100	7,49%	34 087
83 192	134%	111 477	111 478	86 842	134%	116 368
		2 048 687	2 050 505			2 045 345
14 135 000	32,78%	4 632 538	4 632 538	13 795 000	32,78%	4 522 001
		185 707	189 824			189 824
		628 369	626 675			632 942
		12 371 565	12 464 989			12 443 107

L'attribution de compensation reversée par les communes s'élève à 1 918 204 € suite à la CLETC de mars 2016 (transfert de la contribution SDIS et année complète de services communs prélevée sur la ville de Cahors à hauteur de 758 000 €)

Le FPIC est budgétisé en 2016 à hauteur de l'augmentation prévisionnelle sur le territoire et compte tenu de la nouvelle répartition dérogatoire envers les communes. Il sera équivalent à la DSC reversée (compte 73922)

Le reversement de la fiscalité sur Cahors Sud de la Communauté de Quercy Blanc et de la commune de l'Hospitalet s'élèvera à 162 000 € (régularisation de 2015 non encaissée).

La Taxe de séjour est budgétisée à hauteur de 200 000 € et entièrement reversée à l'EPIC Tourisme (compte 658)

Dotations (chapitre 74) : 6 070 720 €

La DGF d'intercommunalité est estimée à 2 715 000 € soit une perte de 921 000€ et la DGF compensation à 2 596 000 € soit une baisse de 54 000€ (en attente notification)

=> DGF LARGE (y compris les compensations fiscales également en baisse) DIMINUE d'environ 990 000 € PAR RAPPORT à 2015 (qui faite suite à une perte de 978 K€ en 2014).

Autres dotations : stabilité des autres participations, inclus contrat de Ville. La subvention, de la CAF relative au contrat enfance jeunesse estimée à 203 600€ est reversée au CIAS (cpt 658).

Produits de gestion (chapitre 75) : 135 572 €

Les loyers et charges facturés stable par rapport à 2015.

Les autres recettes intègrent notamment les remboursements suite à des arrêts maladie, les contrats aidés, les opérations d'ordre.

Le résultat de fonctionnement de 2015 reporté en section de fonctionnement 2016 s'élève à 3 230 276,05 €.

BUDGET PRINCIPAL	ca 2015		
	Recettes	Dépenses	Excédent/Déficit
Section de fonctionnement	25 061 484,92	22 266 989,70	
report N-1	3 320 085,40		6 114 580,62
Section d'investissement	8 008 894,27	6 867 393,10	
Report N-1		3 742 571,89	-2 601 070,72
RAR	1 121 241,52	1 404 475,37	-283 233,85
Total investissement	9 130 135,79	12 014 440,36	-2 884 304,57
Total	37 511 706,11	34 281 430,06	3 230 276,05

Affectation Résultat			
Report res d'investissement (001)		-2 601 070,72	
Couverture déficit d'investissement(1068)		2 884 304,57	
Reserve (1068)		0,00	
Report excédent de fonctionnement (002)		3 230 276,05	

LES DEPENSES

Les charges générales (chapitre 011) : 6 561 750 €

Ces charges diminuent suite aux économies pérennes réalisées en 2015 :

- 1 - Des réorganisations de services : 50 000 € de réorganisation de la cuisine centrale par la fusion des 2 unités de production et au titre du restaurant administratif, 50 000€ de réorganisation du parc auto.
- 2 - Des non remplacements d'agents
- 3 - Une diminution sensible des autres charges de fonctionnement : fournitures et entretien de voirie du fait de l'amélioration du réseau - 280K€; fluides, téléphonie - 21 K €

Mais elles incluent les moyens transférés pour les services communs (prélèvement sur AC du même montant) : par exemple contrat photocopieur, logiciel métier, fournitures administratives, téléphone ... + 55 000 € estimés lors de la CLECT de septembre 2015.

Les charges de personnel (chapitre 012) : 10 756 562 €

- Prise en compte du GVT (inclus estimation revalorisation du point d'indices)
- transfert en année pleine de 31 agents suite à création de services communs et réorganisations de services,
- Mise à disposition de services dans le cadre de la réorganisation avec la ville de Cahors (refacturation au chap 70 et dépenses au 6218) dans le cadre des délibérations passées en décembre 2015 pour les services techniques.
- Ouverture des postes budgétés mais non pourvu en 2015 :
 - recrutement d'un DGST,
 - recrutement d'un directeur Aménagement,
 - recrutement d'un chargé des affaires foncières,
 - recrutement d'un gestionnaire des DIA,
 - recrutement d'un chargé de gestion urbaine de proximité (sous contrat adulte relais)
- Ouverture de postes suite réorganisation :
 - recrutement d'un mécanicien (internalisation des prestations garage)
 - recrutement d'un chargé des politiques contractuelles,
 - recrutement d'un directeur Développement,
- Non remplacement de deux agents titulaires (un conservateur du patrimoine en détachement de l'Etat auprès de la médiathèque et un adjoint technique de 2^o classe auprès du service voirie).

Le budget prévisionnel des charges de personnel représente 43 % des DRF.

Les atténuations de produits (chapitre 014) : 863 500 €

- Les attributions de compensations sont à la baisse compte tenu de la prise de compétence contribution SDIS et révision de la SMAC (cf chap 73)
- La DSC est constante par rapport à 2015, dans l'attente de la répartition du FPIC 2016 selon les modalités définies en 2015 : DSC 2014+FPIC 2014 figée pour les communes et augmentation de la part FPIC versée aux communes par la Préfecture et diminution de la DSC versée par le Grand Cahors en compensation,
- Le reversement FNGIR est identique à celui de 2015.

Les autres charges de gestion (chapitre 65) : 5 100 000 €

- Intégration de la contribution au SDIS,
- Révision de la participation à l'EPIC REC (SMAC),
- Stabilité des autres participations versées

	rappe BP 2015	CA 2015	détail	proposition 2016	détail
Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	387,00 €	387,00 €			
Indemnités	204 170,22 €	203 864,60 €		204 289,30 €	
Frais de mission	7 544,40 €	2 790,38 €		5 000,00 €	
Cotisations de retraite	1 054,44 €	1 052,76 €		1 056,12 €	
Formation	10 000,00 €	- €		10 000,00 €	
Créances admises en non-valeur	5 000,00 €	2 683,62 €		5 000,00 €	
Centre d'incendie et de secours				1 642 091,00 €	
Contributions aux organismes de regroupement	smocs 470 000€ smocuc 140 600€ scot 80 000€ petr 80 115	711 278,05 €	smocs 463 759,13 smocuc 140 529,87 scot 79 014,25 assoc coordination pays de cahors 27 974,80	758 584,00 €	smocs 470 000,00 € SMOCUC 140 600,00 € scot 79 015,00 € petr 68 989,00 €
Autres contributions obligatoires	17 232,00 €	- €		30 000,00 €	Participation 2015 et 2016 syndicat mixte Rance Céfé
CCAS	573 000,00 €	475 689,04 €	CIAS BP 2015 : 561 500 €	550 005,00 €	
A caractère Industriel et commercial	OT 520000€ TRANSPORTS 254 673,08 SPANC 81614,06€ EPIC REC 226 000€	1 004 457,66 €	OT 471 068,40 TRANSPORTS 240 000,00 SPANC 67 389,26 EPIC REC 226 000,00	1 196 873,00 €	OT 530 000,00 € TRANSPORTS 354 673,00 € SPANC 36 000,00 € EPIC REC 276 200,00 €
Autres organismes publics	IMMO ENTS 49 000€ DENOTOURISME 15 000€	58 000,00 €	IMMO ENTS 49 000,00 DENOTOURISME 5000,00 PNR 4000,00	19 400,00 €	IMMO ENTS 19 400€
Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	245 000,00 €	250 030,44 €		263 000,00 €	même enveloppe que 2015 + régul 13 000€ mission locale 2015 non versé
Charges diverses de la gestion courante	reversement cias 130 000€ TS 205 000	434 685,04 €	reversement cias 237 152,99 TS 197 532,05	414 701,58 €	Cej 192 400 + provision TS 200 000
tra 65	3 274 153 992,20 €	3 144 918,59 €		5 100 000,00 €	

Les charges financières (chapitre 66) : 1 000 000 €

Le montant des intérêts sera donc moins important sur le budget principal (950 000 € dont une marge de 20 000 € pour les prêts à taux variable).
Est budgétisée également la perte de change à hauteur de 30 000 € pour l'emprunt suisse contracté en 2001.

Les charges exceptionnelles et dotations pour risques s'élèvent à 225 000 €. Ce poste prévoit notamment le versement d'une subvention au budget Lotissements (70 000 €) et la dotation pour risques et charges.

Les opérations d'ordre d'un montant de 3 961 655 € qui constituent l'autofinancement de l'investissement, retracent la dotation aux amortissements et le virement à la section d'investissement.

2 - La section d'investissement :

Dépenses : 14 973 755 €

Les opérations d'équipements s'élèvent à 10 500 973,89 € soit + 46 % par rapport au BP 2015, (cf tableau investissement détaillé dans la délibération).
Elles intègrent notamment le programme voirie (2 170 000 €), les études et acquisitions pour l'aménagement de l'entrée sud (300 000 €), les travaux du Chai (3 495 000 €), l'OPAH RU (322 000 €), les travaux du Lac Vert à Catus (1 665 000 €),...

Les dépenses d'investissement prennent en compte également :

- Le remboursement en capital de la dette à hauteur de 1 700 000 €,
- La reprise du déficit de l'exercice 2015 : 2 601 070 €,

- Les dépenses imprévues 96 660 €.

Les recettes d'investissement 15 256 989 € au BP 2016 intègrent :

- l'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement : 3 961 655 € soit -10 % par rapport à 2015 (virement de la section de fonctionnement et amortissement),
- l'affectation du résultat de 2015 pour couvrir le déficit cumulé : 2 884 304€,
- le FCTVA : 1 300 000 €,
- les subventions notifiées à hauteur de 2 511 078 € (sur 2 721 000 espérées cette année).
- le remboursement du budget annexe zones d'aménagement et lotissements à hauteur de 549 950 €,
- les opérations d'ordre,
- et la réalisation d'un emprunt à hauteur de 4 000 000 €.

BUDGET ANNEXE COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS

Le Fonctionnement : 6 352 600 €

Les Recettes :

- TEOM : la globalité des bases a évolué de 1,42 % en moyenne. Le produit attendu est de 5 993 159 € à taux constant.

TEOM	2 015		perçu	2 016		aug base		
Urbain	33 645 001	12,87%		4 330 112	34 168 241		12,87%	4 397 453
Rural	15 308 122	10,23%	1 566 021	13 106	15 598 304	10,23%	1 595 706	1,90%
Total			5 896 133	5 909 239		5 993 159		
				1,63%			1,42%	

Redevance Spéciale : 238 000€, les autres recettes sont des refacturations à la Ville ou au SYDED

Les Dépenses :

- Les charges générales s'élèvent à 2 815 320 € : ajusté par rapport au réalisé 2015, en prenant en compte 150 000€ d'économies par rapport à 2015 du fait de la réorganisation du service et de la reprise en régie de 10 communes
- Les charges de personnel sont budgétisées à hauteur de 1 836 483 € : évolution du GVT et reprise en régie d'une partie des prestations du parc auto et saisonniers supplémentaires pour la collecte de communes ex-Lot Célé.
- Les autres charges de gestion dont la participation au SYDED, s'élèveront à 1 083 870 € : Forte évolution de la participation par habitant aux déchetteries qui passe de 21 € HT à 22 € HT par habitant.
- Les charges financières sont estimées à 74 300 € suite au transfert des emprunts du budget principal vers le budget annexe.

L'investissement : 1 192 461 €

Les dépenses :

Le remboursement du capital de la dette pour 290 600 € suite au transfert des emprunts du budget principal vers le budget annexe.

Les équipements :

- Parc Véhicule 457 008 € : 220 000 € pour une nouvelle benne en 2016, 161 000€ de reports d'une benne commandé en 2015 et une prévision pour grosses réparations.
- Acquisitions et aménagements 144 000 € de Travaux de mise aux normes de l'UTOM, 55 000€ de bacs roulants, 71 000€ de conteneurs enterrés et 45 000€ d'aménagements d'enclos à conteneurs et 61766 € de reports 2015.

Les recettes :

Principalement, le FCTVA, les amortissements, un emprunt à hauteur de 470 973 € (report inclus) et l'affectation du résultat de 2015 :

BUDGET ANNEXE SPANC

Pour équilibrer la section de fonctionnement de 173 700 € (dépenses stables), la subvention versée à ce budget de manière dérogatoire s'élèverait à 36 000 € (contre 67 389 € en 2015). Le prévisionnel des recettes (redevance assainissement) s'élève à 100 000€, objectif de 1 200 contrôles annuels.

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS COLLECTIFS

Fonctionnement : 1 972 034€

Les dépenses de fonctionnement sont principalement constituées par la DSP (1 600 000€) et les charges financières.

Les recettes principales sont : le VT qui est estimé à 1 603 000 € et la subvention du budget principal de manière dérogatoire à hauteur de 354 673 €.

Investissement : 690 338 € TTC

Prévision des dépenses : 140 000 € Service info voyageurs + 60 000 € poteaux arrêt bus, 20 000 € pour la création d'un quai de bus à regourd + 150 000 € de travaux accessibilité (quai de bus et véhicules) et le capital de la dette à rembourser pour 170 000€.

En recettes, sera inscrit un emprunt à hauteur de 269 909 €.

BUDGET IMMOBILIER D'ENTREPRISES

Budget en réduction en 2015 car dernière annuité de l'emprunt. Les autres recettes (loyers) sont stables.

La subvention versée à titre dérogatoire (régularisation d'amortissement) sera de 19 340 €.

BUDGET IMMO ENT	ca 2015			2016
	Recettes	Dépenses	Excédent/Déficit	
Section de fonctionnement	117 718,20	66 020,61		88 150,23
report N-1			51 697,59	51 697,59
Section d'investissement	99 977,24	34 522,59		
Report N-1		180 019,47	-114 564,82	-114 564,82
RAR			0,00	
Total investissement	99 977,24	214 542,06	-114 564,82	123 514,82
Total	217 695,44	280 562,67	-62 867,23	

BUDGET LOTISSEMENTS (Boissières et Orme du Payrat)

Globalement, les dépenses de travaux s'élèvent à 9 498 €. Les recettes des ventes prévisionnelles nécessaires à l'équilibre sont de 455 793 € (10.879 m² sur l'orme du Payrat et 4.152 m² pour Boissières) et la participation du budget principal au déficit s'élèvera à 70 000€.

BUDGET LOTISSEMENTS	ca 2015			2016
	Recettes	Dépenses	Excédent/Déficit	
Section de fonctionnement	83 760,26	83 760,26		544 091,64
report N-1			0,00	0,00
Section d'investissement	70 034,14	18 034,48		
Report N-1		715 996,60	-663 996,94	-663 996,94
Total investissement	153 794,40	734 031,08	-663 996,94	687 395,64
Total	237 554,66	817 791,34	-663 996,94	

BUDGET ZONES D'AMENAGEMENT

Globalement, les dépenses de travaux s'élèvent à 104 000€ : 20 000 € pour Labéraudie, 54 000 € pour les Grands Camps, 30000 € pour les Matalines.
En recettes, des ventes nécessaires à l'équilibre sont de 602 583 €.

BUDGET ZONE AMENAGEMENT	ca 2015			2016
	Recettes	Dépenses	Excédent/Déficit	
Section de fonctionnement	700 616,05	700 616,05		826 435,17
report N-1			0,00	0,00
Section d'investissement	608 616,13	370 899,58		
Report N-1	167 898,58		405 615,13	405 615,13
Total investissement	776 514,71	370 899,58	405 615,13	1 068 050,30
Total	1 477 130,76	1 071 515,63	405 615,13	